Guide "Garde d'enfants" pour Treptow-Köpenick

Prise en charge des frais de garderie (Kita-Gutschein)

La demande de prise en charge des frais doit être faite par écrit auprès du Jugendamt (office de la jeunesse) de l'arrondissement dans lequel se trouve le domicile des parents, même si l'enfant fréquente la garderie dans un autre arrondissement.

Procédure de demande en ligne :
https://service.berlin.de/standort/123613/

Important ! Les titulaires de l'autorité parentale gardent la preuve écrite sur la prise en charge des frais (Kita-Gutschein). La crèche en reçoit une copie.

- La demande doit être faite **au plus tôt 9 mois et au plus tard 2 mois avant** le début souhaité de la fréquentation de la crèche.
- La prise en charge des frais (Kita-Gutschein) est valable pour une durée **indéterminée seulement en cas de garde à temps partiel** (5 à 7 heures par jour).
- En cas de besoin à partir de 7 heures et jusqu'à 11 heures par jour, le besoin doit d'abord être examiné.
- Il peut être prolongé sur demande en cas de recherche prolongée de plus de 7 mois.

Attention : **il y a un délai de procédure** pour la prise en charge des frais.

Heures de consultation :
https://service.berlin.de/dienstleistung/324873/standort/123613/

Actuellement, **il n'y a pas de consultations ouvertes**.

Adresse postale :
Bezirksamt Treptow-Köpenick von Berlin
Abteilung Jugend und Gesundheit
Kitagutscheinverfahren
PF 910240
12414 Berlin
Bâtiment de service :
Groß-Berliner Damm 154; 12489 Berlin

Recherche de places en crèche

Il est recommandé de **se présenter personnellement** à l'établissement. Se faire inscrire sur la **liste d'attente** de l'établissement de son choix et rester en contact personnel régulier avec l'établissement. Il est très important de demander régulièrement des informations et de montrer son intérêt. La coordination des crèches du Jugendamt de l'arrondissement de Treptow Köpenick peut vous aider à trouver une place.

Conseil : tenir compte des heures d'ouverture des crèches ; celles-ci couvrent-elles l'étendue de la prise en charge ?

Important : l'inscription doit avoir lieu au plus tôt 4 mois et au plus tard 2 mois avant le début souhaité de la fréquentation de la crèche.

Crèches à Treptow Köpenick et dans la région :
https://kita-navigator.berlin.de/

Prise de contact en cas de demande de **soutien** par e-mail : kita-platzsuche@ba-tk.berlin.de

JUGENDAMT TREPTOW-KÖPENICK · jobcenter Berlin Treptow-Köpenick · Frühe Hilfen Treptow-Köpenick · BERLIN Bezirksamt Treptow-Köpenick · offensiv'91 e.V. Verein für soziale und kulturelle Dienste für Frauen, Familien, Kinder und Jugendliche · interaxion

Guide "Garde d'enfants" pour Treptow-Köpenick

Traitement rapide de la demande de prise en charge des coûts

Veuillez noter que : La prise en charge des frais doit déjà avoir été demandée.

Demander le soutien du Jugendamt (**Kitagutscheinstelle**) ou envoyer un e-mail informel

Quand peut-on **accélérer le traitement de la demande** ?

- Prise d'un emploi ou d'une formation
- Raisons socio-pédagogiques (constatation effectuée par le Jugendamt)
- Phase de candidature active Agence pour l'emploi / Jobcenter

Centre d'accueil de jour (Kindertagespflege) Recherche de place

Une place dans **un centre d'accueil de jour** pour enfants signifie une place chez ce que l'on appelle une maman ou un papa de jour.

Une **demande de prise en charge des frais de garderie est une condition** préalable. Dans la mesure où vous recherchez une place dans une crèche, veuillez vous adresser directement aux personnes qui s'occupent des enfants - aussi rapidement que pour la recherche d'une place en crèche.

Contact des assistantes familiales :
https://www.berlin.de/ba-treptow-koepenick/politik-und-verwaltung/aemter/jugendamt/ueber-uns/artikel.109067.php

Augmentation des heures & réduction des heures

Il est recommandé de clarifier préalablement la situation avec la direction de la crèche/l'assistante familiales.
Preuve de l'augmentation des besoins :
https://service.berlin.de/standort/123613/

En cas de besoin réel, une autorisation rapide est possible. La demande d'augmentation des heures se fait auprès du Jugendamt du district de résidence.

En cas de réduction des heures, notification écrite informelle. Délai de résiliation en général d'un mois pour la fin du mois (figure dans le contrat), en principe toujours auprès de l'organisme responsable de la crèche.

Pour la prise en charge complémentaire : la demande est nécessaire, y compris la preuve de travail.
(travail en tour,...), autorisation uniquement en cas de besoin nécessaire. Où ? Service de conseil spécialisé pour l'accueil de jour des enfants du Jugendamt

JUGENDAMT TREPTOW-KÖPENICK · jobcenter Berlin Treptow-Köpenick · Frühe Hilfen Treptow-Köpenick · BERLIN Bezirksamt Treptow-Köpenick · offensiv'91 e.V. Verein für soziale und kulturelle Dienste für Frauen, Familien, Kinder und Jugendliche · interaxion